

<https://47.snuipp.fr/Budget-2016-premiers-decryptages>



# Budget 2016 : premiers décryptages

- École - Les Chiffres de l'École - Budget -

Date de mise en ligne : jeudi 8 octobre 2015

Dernière mise à jour : 0000

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

# Dans le cadre de sa politique d'austérité, le gouvernement poursuit la réduction du déficit budgétaire dans le projet de budget 2016 : 50 milliards d'euros de coupes prévues de 2015 à 2017, dont 16 milliards pour 2016.

L'État et ses agences contribueraient à hauteur de 5,1 milliards d'euros, la Sécurité sociale à hauteur de 7,4 milliards d'euros (dont 3,4 pour l'assurance maladie) et les collectivités territoriales verraient leurs dotations réduites de 3,5 milliards d'euros dont 2 milliards pour les communes et les inter-communalités.

En regard, les cadeaux fiscaux aux entreprises se montent à 33 milliards et devraient atteindre 41 milliards d'ici 2017.

Ces choix poursuivront leurs effets dévastateurs sur l'emploi, les investissements, la Fonction publique et les services publics et dégraderont encore la qualité des services rendus aux usagers, tout en renforçant les inégalités sociales et territoriales.

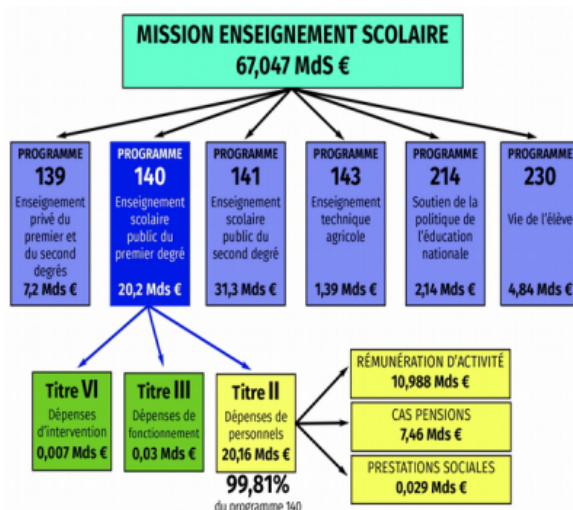
Au sein de la Fonction publique, le gel du point d'indice se poursuit, l'enveloppe pour les mesures catégorielles est toujours très réduite.

Si pour la première fois depuis le début du quinquennat, le solde des emplois devient positif, c'est dû à la révision de la loi de programmation militaire qui crée 2 300 emplois au lieu des 7 500 suppressions initialement prévues.

Depuis 2013, malgré des créations d'emplois dans les secteurs dits prioritaires (46 500 dans l'éducation nationale, la justice et l'intérieur), les suppressions d'emplois se poursuivent dans les autres ministères, hors ministère de la défense (22 615 suppressions), elles se chiffrent à plus de 20 000 emplois.

L'État envisage d'économiser 0,9 milliard d'euros sur la masse salariale au détriment de ses fonctionnaires :

- 600 millions suite à la poursuite du gel du point dans la seule Fonction publique d'Etat
- 500 millions pour la territoriale
- 400 millions pour l'hospitalière
- 300 millions sur les enveloppes catégorielles.



Lire la suite dans le fichier joint :